

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 55 (1917)  
**Heft:** 21

**Artikel:** Le tiroir aux kyrielles  
**Autor:** Mérine  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-213089>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 18.10.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

A l'entour du bassin, alignant bien leurs formes,  
Elles vont boire, boire à rasades énormes,  
Tandis que le valet de ferme les attend.

Puis, joyeuses d'eau claire et de campagne bleue,  
Elles font une ou deux gambades, agitant  
Le goupillon dansant et poilu de leur queue.

Pierre ALIN.

### PU PA MOUJA A TO

(Patois de la Gruyère)

Dèmandàdè-vè à ouna grahyàja l'adzo ke l'y  
a, vo j-ithè chur dè ly fère atrapà la krèta rodze,  
chuto che chè frätzè dza on bokon è ke n'òchè  
pà onko tròvâ à chè dèbitâ. Tiè voli-vo ! on è  
pâ tofâ cha ya meryâ dè fou !

Chon pâ kemin Dzâte dou krato, on vilvo  
dzouno ke ly a totèvi j-ou dèguigni lè fèmalè.

On dzoa ly dèmando :

— Vouèro i-vo dè j-an, Dzâte ?

— Ebin, ly è du chuchanta à cheptanta, chè  
pâ bin dou chur.

— Kemin ! vo chèdè pâ pî l'adzo ke vo j-è ?

— Mafî na, pu pâ moujà à to : i konto bin mè  
dzenilyè, me n'erdzin, mè konelè, pèchke n'in  
pu pèdre è mimamin poran m'in prendre ; ma po  
lè j-an ke ly-è, n'è pâ fôta dè mè fère dou po-  
chyin, gnou lè mè vou roubâ.

CYPRIEN RUFFIEUX

(Ouna fourdèra dè j-èlyudzo).

### Ancienne ordonnance contre les accapareurs.

Nous Charles Emmanuel de Watteville, Baron  
de Belpp, Bailli de Vevey.

A vous Messieurs les Bannerets, Comman-  
deurs, Syndics et Nobles conseils de ce Bailliage,  
salut.

Etant informé de toute part qu'il se trouve  
dans ce Bailliage et la Paroisse de Corsier, un  
grand nombre Monopoleurs, de personnes viles  
et avides de gain qui au grand détriment de  
tous les habitants de ce lieu, et au mépris de  
diverses ordonnances souveraines s'accaparent  
et font accaparer, tant dans la ville sur les mar-  
chés, que dans les villages et campagnes toutes  
espèces de denrées, pour ensuite les exporter  
clandestinement dans l'étranger à la faveur du  
sac.

C'est pourquoi en rafraîchissement des diver-  
ses ordonnances et pour éviter la disette totale  
du comestible dont nous sommes menacés, et  
maintenir à un chacun les objets dont il a jour-  
nellement besoin, nous défendons très sérieu-  
sement, pour le Valais, la Savoie et Genève,  
l'exportation de toute espèce de grain, farine,  
pain, beurre, denrées, légumes, jardinage et  
autres comestibles de première nécessité, sous  
peine aux personnes qui seraient assez auda-  
cieuses d'oser contrevenir à cette ordonnance  
de confiscation et châtement corporel, lesquels  
châtiments s'étendront même sur les personnes  
qui vendront des denrées pour les sus dits lieux,  
ou qui indirectement pourraient en favoriser  
l'exportation, comme cela n'est que trop arrivé.

Et pour tant mieux arrêter ces abus nuisibles  
et punissables, il est défendu à tout Barquier,  
Battelier ou Navigateurs quelconques, de char-  
ger aucun des prédis objets comestibles, pour  
les sortir du Bailliage, non plus qu'aucune mar-  
chandise, foin, paille, flat, litière, fumier et bois,  
que dans le port de Vevey et de Villeneuve, que  
tous les bateliers et navigateurs qui chargeront  
dans ces ports devront le faire de matin, de  
jour, pour partir en hiver à deux heures après-  
midi, et en été à quatre heures selon les règle-  
ments, pour suivre immédiatement après leur  
route, sans aller se stationner ça et là aux envi-  
rons de la ville, comme cela n'est que trop en  
usage. Et une heure avant ce départ ils auront  
soin d'en prévenir M. le Commis des Péages de  
l'endroit, où se fait le chargement, afin qu'il  
puisse se rendre sur les barques et bateaux,

pour y faire telle visite et confrontation avec le  
livre des Halles qu'il croira convenable afin de  
s'assurer si parmi les objets du chargement, il  
n'y a rien contre les dites ordonnances, si le  
tout a été bien fidèlement accusé et inscrit,  
avec le poids sur le livre des Halles, puisqu'absolu-  
ment rien ne doit se charger avant cette indi-  
cation et inscription selon qu'il est prescrit ; et  
rien ne devra être entonné ou emballé que  
devant les Halles quant à ce qui n'est pas mar-  
chandises de Boutique. Finalement nous vou-  
lons bien charitablement prévenir un chacun  
pour se garantir de malheur que nous avons  
établi un nombre suffisant de Gardes secrètes  
dans tous les lieux du Bailliage pour veiller à  
l'observation de tout ce que devant, enjoignant  
à tous les Publics d'avoir l'œil à son exécution  
et de nous rapporter les contrevenants sans  
exception de personne.

Donné au Château de Vevey, le 6 décembre  
1793.

SECRETARIE BAILLIVALE.

(Communiqué par P. Hz.)

### LIBERTÉ ET CHARITÉ

Les vers suivants furent composés en 1875,  
par M. Myrteu, pour le banquet annuel de la  
*Société suisse de secours mutuels*, à Paris. Après  
leur lecture, une quête fut faite dans l'assistance  
en faveur des malheureux.

Le rôle de la Suisse dans le monde, rôle auquel  
elle ne faillit pas dans le terrible temps que  
nous vivons, est défini de façon très heureuse  
dans ces quelques strophes.

Quand trois patriotes dans l'ombre  
Prêtaient le serment du Grütli,  
Jusqu'en son revoir le plus sombre  
La Suisse entière a tressailli.  
Aujourd'hui, Messieurs et Mesdames,  
Au nom de la fraternité,  
Une autre voix parle à nos âmes :  
C'est celle de la Charité.

Elle nous dit : le pauvre souffre ;  
Tendez-lui le cœur et la main ;  
La misère est un vaste gouffre  
Où vous pouvez tomber demain,  
Sur la terre, entre tous les hommes,  
Dieu veut la solidarité.  
Enfants d'un sol libre, nous sommes  
Adeptes de la Charité.

C'est elle dont le vol s'arrête  
Où frémissent des malheureux ;  
A les consoler, toujours prête,  
Elle étend ses ailes sur eux.  
Son appel à la bienfaisance,  
Dans cette enceinte est écouté,  
Et notre aumône à la souffrance  
Secourra la Charité.

Guillaume Tell lançant sa flèche  
Sans toucher le front de son fils,  
D'un vil tyran à l'âme sèche  
Relevait les cruels défis,  
Que notre cœur, fier de ta gloire,  
Digue archer de la Liberté  
Garde, à côté de ta mémoire,  
Une place à la Charité.

### LE TIROIR AUX KYRIELLES

Notre collaborateur Mérine nous demande de  
rouvrir, un moment, le tiroir aux kyrielles, pour y  
glisser sa petite contribution. Nous aurions mau-  
vaise grâce à ne pas céder à ce désir, bien naturel,  
d'un ancien et fidèle ami.

Toutes les tentatives faites pour conserver  
nos vieilles traditions doivent être encouragées  
et le *Conteur Vaudois*, pour lequel « rien de ce  
qui est vaudois ne saurait être étranger » doit se  
faire une obligation d'enregistrer les manifesta-  
tions de notre vie nationale présentes, et passées  
surtout : légendes, coutumes civiles, militaires,  
religieuses, chants et chansons, productions  
artistiques diverses.

C'est à ce titre que le *Conteur* a ouvert, il y a  
quelques temps, sa petite enquête sur les kyriel-  
les enfantines et formules d'élimination.

Le bulletin mensuel de la *Société suisse des  
traditions populaires* en a publié un certain  
nombre. Voici quelques-unes de ces formules,  
tirées du susdit *Bulletin* et que le *Conteur* n'a  
pas encore citées, ou qui sont des variantes de  
celles qu'il a données.

Pou, pou, ragoton  
Trai tzaon san bon  
Po porta à madame la Balisa  
Qui dira calin, cala  
Belle fille va niter (*sic*) nita ? (c'est-à-dire  
[va te cacher])

Combien faut-il de clous pour ferrer un cheval ?  
Il en faut un (deux, trois, etc.)

Un loup passant par un désert  
Ayant le trou du... ouvert  
Fit trois gros...  
Pour qui ? Pour toi !

A la patta, à la ratta frou !

Une belle pomme rouge  
Portée de Rome à Carrouge  
Dans un beau panier d'argent  
Par Saint Pierre et par Saint Jean

Ugni, uigno  
De pi de po  
Le ka, le ba (ou la *caravane*)  
La Saint Savanne  
Caribatine  
Je te casse l'échine  
Trognon de chou  
Je te casse le cou

Amsterdam  
Pic et pic et ramm  
Rastokat, onze !

In tin tau  
Capenelle nau  
Isabelle  
Poupenelle  
Pin, pin, pomme d'or  
La plus belle en est dehors

Les formules suivantes nous ont été obligeam-  
ment communiquées par quelques dames de  
Moudon, elles y ont joint quelques *rengaines*  
pour rondes enfantines que le *Conteur* publiera  
plus tard.

Uni, unelle  
Ma tante Michelle  
Des rav's, des choux,  
Des figues nouvelles,  
Des raisins doux  
Pour qui ? Pour vous !

Brenique, brenoque  
Du pain dans ma poche  
Du beurre dessus  
N'en parlons plus,  
Cocu !

J'ai fait faire un cabinet  
Pour mon père et pour ma mère  
Et pour moi

Sors du bois

Une pomme de laine  
Qui file la laine  
Du fin coton  
Compère, commère. Benon

La patte à la ratte a flou  
1-2-3 niou !

Une boule roule dans les cieus bleus

Une boule de riz de ramm mastramm  
Carioum mastroum boucle de rome

Zig, zag, zug

Patraté les foutres 1-2-3 nouxe !

Kognons, rognons  
La queue du cochon  
1-2-3-4-5-6-7-8-9 bœuf !

Bek et bek et bouchtek  
a-r-our!

Lorsque les enfants se servent de cette formule, ils se mettent en cercle, les bras tendus au centre du cercle la main fermée. En disant bek ils se frappent le front du point droit, l'un d'eux en disant *a-r-our* désigne des personnes et celle sur qui tombe le mot *our* est « dehors » c'est-à-dire qu'elle est éliminée ou désignée pour le rôle qu'elle doit jouer dans le jeu.

Une variante d'une des formules citées par le *Conteur* dit :

Trois p'tits pots qui bouillaient  
L'un de ces pots dit à ce pot  
D'ôter ce pot de vers ce pot  
Toucher ce pot  
Ce petit pot se casserait

A propos de la formule déjà publiée ici : Enik, Benik, top, te... etc, le regretté Samuel Bieler disait dans la *Chronique agricole de 1894* (n° 10) : « Il y a quarante et quelques années, notre » savant archéologue vaudois, Frédéric Troyon, » nous racontait avec émotion comment, pen- » dant un voyage en Suède, il avait entendu » réciter par des enfants, la même formule que » les enfants de Lausanne et du canton de Vaud » employaient dans leurs jeux.

» Troyon s'enquit de la signification de ces » phrases cabalistiques, mais les gens du vil- » lage suédois n'en savaient pas plus que les » campagnards de chez nous. Remontant de » docteurs en docteurs, il finit par apprendre » que *Enik, benik* était du suédois antique, du » scandinave dont on lui donna l'interprétation » suivante :

Enik benik	Top te
<i>D'accord ou non d'accord</i>	<i>Fais un tour (pirouette)</i>
Triff traff	Kom me Akdebro
<i>Arrive, trolle viens avec moi vite attention</i>	
Sink nô	Tin fan toussé
<i>Arrête donc</i>	<i>Ton diable (génie) t'appelle</i>
	House
	<i>Va à la maison (va t'en)</i>

L'origine de cette kyrielle est donc bien ancienne, est-elle, dit S. Bieler, un anneau de plus à la chaîne qui relie l'origine d'une partie de nos populations de la Suisse occidentale, aux rives de la mer Baltique ?

Cette kyrielle s'entend ou plutôt s'entendait plus au moins dénaturée dans le canton de Vaud, dans le Jura Neuchâtelois ; dans la vallée du Rhône, on l'a signalée à Bulle et à Fribourg mais fortement transformée.

A Bâle, Zurich, Berne et Oberland, l'on dit : *Enige benige, toppettes truffel, troffel, trummer mehr, Acherbrod, Sünder pffanne, Dosse auf stoss* M. le Prof. Horner de Fribourg a trouvé la connaissance de cette formule chez des jeunes gens des Grisons, de Truns et de Coire et chez d'autres jeunes gens venant de Moscou et d'Odessa !

*L'amprô* est très usité à Genève, on en a tiré le verbe *amprôger*. Tout Genevois sait d'enfance son *amprô*, et l'on prétend que c'est un moyen de reconnaissance hors du Pays natal. Voici cet *amprô* tiré du glossaire genevois de Humbert :

Amprô-Giraud-Carin-Careau-Dupuis-Simon-Carcaille-Briffon-Piron-Labordon-Tan-té-feuille-meuille-tan-té-clou. MÉRINE

**Erreur ne fait pas compte.** — M. le professeur Sensine nous fait remarquer que les vers sur les parfums, cités dans la jolie page de Victor Tissot, sur les *Rues parfumées, à Hambourg*, que nous avons reproduite samedi, ne sont pas d'Arthur Rimbaud, mais de Baudelaire. La pièce d'où ils sont extraits a pour titre : « Correspondance » et se trouve dans *Les fleurs du mal*.

## ON REMIDO D'ATTAQUÈ

Lo mællio à Djan-Pierro étai bin tant plliein de vermena qu'on arâi pas été fotu de l'âi mettrè lo tiu d'n'épînga à n'a plliicesan-na.

On vesin dese à Djan-Pierro :

— Tè fau allâ tsi Francillon po queri dâi gros taillein po lo tondrè ; lâi faut raclliâ lo pâi tanqu'à la pé, et on l'eimbardouffliera de pétrole, et sarâi bin lo diablillo se clia vermena ne fot pas lo camp.

Djan-Pierro se dinse.

Quand lo pâi fut razâ, lavirant bin lo mællio avoué lo pétrole ; mà clia vermena n'âme pas tant cé liquido, à cein que paret, cà d'on petit momeint l'orolhie gautse dâo mællio ein tut tota pllieina, que cein resseimbliâvè à na frou-mellhire.

— T'écrasâ-te pas ! desâi lo volet ; veni vâi vouâti, noutron maitrè :

— Eh ! bin, vaïsse z'eïn onna bouna gotta de-deïn...

— Là ! vouaïquie !... Mâ !... Euh ! bourtiâ de bitè ! cein ne l'âi fâ pas mé qué de cratchi dessus.

— Eh ! bin, lâi fau fotrè lo fû, mà finameint deïn l'orolhie, et ne vaïrein bin cein.

Lo vôleit preind onna motzetta deïn sa catsetta de gilet, lâivè lo dzênâo, la frotte su sa cousse et la bete deïn l'orolhie.

Adon vo z'arâi falliu ceïn vairè. Cliaïu taborniaux cudhivant que la vermena de l'orolhiè bourlèrâi tota soletta, mà pas petout lâi urant betâ la motzetta que lo mællio prâi fû. Ye commence à brouilli et à fèrè dâi dzevatâies que son licou sè trossâ. Peinsâ-vo vâi, cliaïa pourra bita, se le devessâi souffri ! Pè bounhe que la porta de la remisa io l'avant atatsi frè âoverta ; ye fot lo camp tot allumâ et ye baille 'na chetta dâo diablillo deïn lo veladzo. Dou dzo ye fasâi dâi chô pè la campagne, que lè petits passavant lè gros, et n'est qué lo leindèman que purant lo rappertsi avoué on lacet, ka Djan-Pierro et son vôleit lâi avant bin tant fè mau, que rein qué de vairè on'homme ceïn lâi baillivè pouâirè ; l'arâi mi amâ avâi duè lottè de vermena pè lo coo. Et ne faut pas ftrè trào èbahi se cé pourro mællio avâi tant couson de retornâ à l'hotò. \*\*

## LES VIEILLES CHANSONS DE 1792

Ronde. Air « *Adieu donc, Dame Française* ».

Chanter est un bon présage,  
Chantons donc tous ce refrain.  
Vertus, amitié, courage,  
Signalent le citoyen.  
Ce sont les titres du sage  
Et ceux de l'homme de bien.

Jadis sur des vieilles vitres  
Un noble fondait ses droits.  
Un caillou cassa les titres,  
Voilà le noble aux abois ;  
Aussi sur de vieilles vitres  
Pourquoi donc fonder ses droits ?

Un comte avait sa noblesse  
Bien roulée en parchemin ;  
Un maudit rat, pièce à pièce,  
A rongé tout le vélin.  
Pourquoi diable sa noblesse  
Est-elle de parchemin ?

Nos droits sont dans la nature,  
La raison les recouvre.  
Ils ne craignent pas l'injure  
D'un coup de vent ni d'un rat.  
Mais aussi c'est la nature  
Qui dans nos cours les grava.

Je connais une patronne  
Qui se nomme liberté ;  
A ses élus elle donne  
Force, gloire, sûreté.  
Voilà, voilà la patronne  
Dont mon cœur est enchanté.

J'ai juré de mourir libre,  
Et je tiendrai mon serment ;  
Que le Pape, au bord du Tibre,

Lance son foudre impuissant ;  
J'ai juré de mourir libre,  
Et je tiendrai mon serment.

## ENFANTINES

— Lucienne, disait une maman à sa fille, si j'étais une petite fille comme toi, je ramasserais ces brins de papier épars sur le parquet.

— Ah ! maman, avoue que tu es bien contente de n'être pas une petite fille, répondit la jeune espiègle.

\* \* \*

Le père (regardant le carnet de notes de son fils) : Mais, tes notes sont toujours plus mauvaises.

— Oui papa, il faut que tu dises un mot au maître ; autrement je ne sais pas où il s'arrêtera.

\* \* \*

— Tu sais, Jaques, que je t'ai défendu d'aller jouer avec Léon qui est un petit garçon mal élevé.

— Alors, maman, Léon peut venir jouer auprès de moi puisque je suis un enfant bien élevé ?

\* \* \*

— Mon Dieu !... mon enfant... que t'est-il arrivé ?... Tes vêtements sont pleins de trous !...

— Je vais te dire, maman. Nous avons joué au marchand, et c'est moi qui faisais le fromage de Gruyère.

## UNE PINCÉE DE RECETTES

**Vinaigre de toilette.** — Voici la composition d'un excellent *vinaigre de toilette*.

Eau de cologne	940 grammes.
Teintures de benjoin	10 »
Vinaigre fort	50 »

\* \* \*

**Fourmis.** — Voici un moyen bien simple de se débarrasser des fourmis : Mettez dans l'endroit infecté par ces insectes, du marc de café sur une assiette ; le lendemain, les fourmis auront toutes disparu.

\* \* \*

**Boissons froides.** — Voici les chaleurs et, avec elles, la soif et le désir dangereux de l'étancher, cette soif, avec des boissons à la glace.

Or, lorsque le corps est en sueur, si on avale de l'eau glacée, il se produit un refroidissement général. L'estomac est alors obligé, ainsi que les autres viscères, d'emprunter à la peau le calorique qui leur manque. La température de la peau s'abaisse et la transpiration s'arrête. On comprend dès lors, la possibilité de congestions et d'inflammations mettant la vie en danger.

Voici les précautions à prendre :

1<sup>o</sup> Ajouter à l'eau quelque substance étrangère ou au moins du sucre et un peu de vin ;

2<sup>o</sup> Boire à petites gorgées et conserver le plus longtemps le liquide dans la bouche avant de l'introduire dans l'estomac ;

3<sup>o</sup> Faire précéder la boisson froide d'un aliment solide, fut-il en très petite quantité, tel que pain, biseuit, chocolat, etc.

**Grand-Théâtre.** — Spectacles du samedi 26 au lundi 28 mai (clôture).

Samedi 26, (adieux de la Troupe d'opérette) : *La Mascotte* de Ed. Audran.

Lundi 28, au bénéfice de l'Œuvre suisse de la « Lessive de Guerre », *Les Dragons de Villars*, opéra-comique, avec Mlle d'Hermanoy — musique de Maillart. — Locations ouvertes.

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT

Julien MONNET, éditeur responsable.

Lausanne. — Imprimerie AMI FATIO & Cie.

Albert DUPUIS, successeur.